



Isabelle Saint-Mézard

Atlas de l'Inde

Une nouvelle puissance mondiale

Atlas de l'Inde

Introduction

- 6 Introduction
- 8 Le sous-continent indien

10 L'héritage historique

- 12 Le rayonnement de l'Inde ancienne
- 14 L'implantation de l'islam
- 16 L'empire des Indes britanniques
- 18 Le traumatisme de la Partition
- 20 La diversité religieuse du territoire indien

22 Recompositions politiques et territoriales

- 24 Les redécoupages territoriaux des États fédérés
- 26 Le fonctionnement du fédéralisme indien
- 28 L'affirmation des partis régionaux

- 30 La domination historique du parti du Congrès
- 32 L'irrésistible ascension du Bharatiya Janata Party (BJP)
- 34 Le BJP : un parti comme les autres ?

36 Développement économique et insertion dans la mondialisation

- 38 Les villes : moteurs de la croissance
- 40 Des infrastructures de transports encore insuffisamment développées
- 42 Les défis énergétiques
- 44 Une insertion à la mondialisation par les échanges commerciaux
- 46 Un marché assez attractif pour les investisseurs étrangers
- 48 L'essor des investissements indiens dans le monde
- 50 L'atout de la diaspora



52 L'aide indienne au développement

54 Une société sous tension

56 Les hiérarchies de castes

58 Les inégalités territoriales

60 Un monde rural très fragilisé

62 Les déséquilibres entre hommes et femmes

64 Les défis environnementaux

66 Les révoltes des déshérités : le défi naxalite

68 La difficile intégration du Nord-Est indien

70 Les grands défis stratégiques

72 La vision géopolitique classique de l'Inde

74 Le conflit indo-pakistanaï : vieux conflit, toujours réinventé

76 La frontière sino-indienne : entre suspicions et intimidations

78 L'immigration en Inde : enjeux géopolitiques

80 Les fleuves transfrontaliers, au cœur des rivalités régionales

82 Les opérations extérieures des armées indiennes

84 Les ambitions océaniques indiennes

86 Les grands partenaires stratégiques

88 Annexes

90 Glossaire

92 Biographies

94 Bibliographie

Le rayonnement de l'Inde ancienne

La plaine indo-gangétique abrite depuis longtemps de fortes concentrations de population. Elle a vu s'épanouir l'une des plus anciennes civilisations urbaines au monde, puis de premiers grands royaumes, républiques et empires. C'est donc le principal foyer de la civilisation de l'Inde ancienne, même si les prospères dynasties du sud ont aussi eu un important rayonnement culturel.

La civilisation de l'Inde ancienne

La vallée de l'Indus est le berceau de la civilisation harappéenne, l'une des plus anciennes de l'histoire humaine. Après sa disparition, vers 1700 av. J.-C., des peuples nomades venus de Bactriane (nord-est de l'Afghanistan) franchissent l'Hindu Kush et s'installent dans la plaine indo-gangétique. Ces peuples de langue indo-européenne, qui se donnent le nom d'Arya (« nobles »), sont porteurs d'un modèle de société hiérarchisée. Leur caste sacerdotale élabore, au fil des siècles, un immense corpus de textes religieux en sanskrit, le *Veda*. Le mélange entre ces peuples indo-aryens et les populations autochtones forme le socle de la civilisation de l'Inde ancienne.

Entre les VII^e et V^e siècles av. J.-C., de grands royaumes se forment dans la plaine indo-gangétique. Ces territoires, où prédomine le brahmanisme (c'est-à-dire une société de castes dominée par les prêtres et lettrés), voient aussi naître et se développer des courants religieux hétérodoxes, le jainisme et le bouddhisme, à partir du V^e siècle av. J.-C. Parmi les grands royaumes du nord-est de l'Inde, celui de Magadha (actuel Bihar) connaît une destinée particulière. La dynastie des Maurya qui y règne, bâtit, en effet, un vaste empire qui atteint son apogée sous le règne d'Ashoka (269-232 av. J.-C.). Après avoir étendu son emprise à la quasi-totalité du sous-continent, Ashoka se convertit au bouddhisme en 260 av. J.-C. et répand cette religion à travers l'Inde.

Malgré le rapide déclin de l'empire d'Ashoka, le bouddhisme reste influent

dans le nord-ouest du sous-continent jusqu'au VII^e siècle de notre ère. Sa rencontre avec le monde hellénique, implanté en Bactriane depuis l'expédition d'Alexandre le Grand (IV^e siècle av. J.-C.), conduit à la formation, d'abord de divers royaumes indo-grecs, ensuite d'un nouvel empire, celui des Koushans, du I^{er} au III^e siècle de notre ère. Issus de tribus hellénisées installées en Bactriane, les Koushans sont au sommet de leur gloire durant le règne de Kanishka (78-144), qui patronne, par ailleurs, les lettres sanskrites et l'art gréco-bouddhique. L'Inde du Nord connaît un nouvel âge d'or sous la dynastie des Gupta (IV^e et V^e siècles). Art bouddhique, littérature sanskrite, mathématiques et astronomie, l'héritage culturel de l'empire Gupta est l'un des plus brillants de l'Inde ancienne. L'un des derniers souverains qui unifie l'Inde du Nord est Harsha, roi de Kanauj, dans la haute vallée du Gange. Sa mort, en 647, marque la fin de l'âge classique indien. L'Inde du Nord se morcelle en de multiples royaumes régionaux.

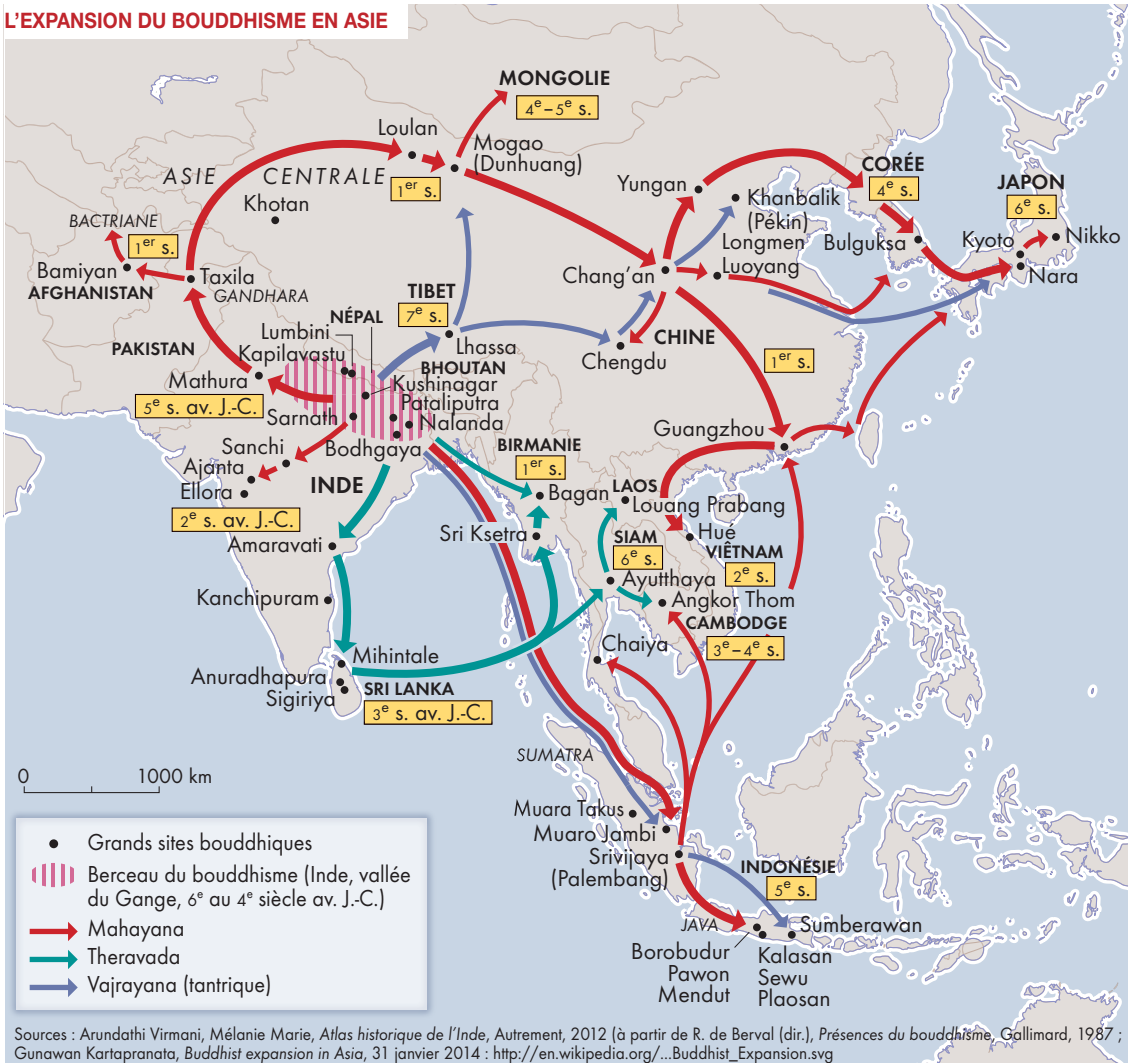
L'influence de l'Inde ancienne en Asie

L'Inde ancienne a exercé une forte influence sur le reste de l'Asie aux plans politique, artistique et religieux. L'un de ses plus grands apports est celui du bouddhisme, qui a gagné toute l'Asie, entre le III^e siècle av. J.-C. et le XIII^e siècle de notre ère. En l'occurrence, ce dernier s'est diffusé sous plusieurs formes et par diverses voies. Dès le III^e siècle av. J.-C., il gagne l'île de Ceylan – dans sa version ancienne et austère (dite Theravada ou du petit

véhicule) – avant d'arriver en Birmanie au I^{er} siècle. À la même époque, il se répand en Asie centrale et en Chine grâce à l'appui du roi Kanishka (78-144). Mais il prend alors la forme plus accessible et syncrétique du grand véhicule (Mahayana). De Chine, où il est adopté par la dynastie Tang (618-907), il gagne la Corée et le Japon entre les IV^e et VI^e siècles. Enfin, au VII^e siècle, alors qu'il décline en Inde même, il se diffuse vers le Tibet sous une forme ésotérique empruntant à la tradition tantrique.

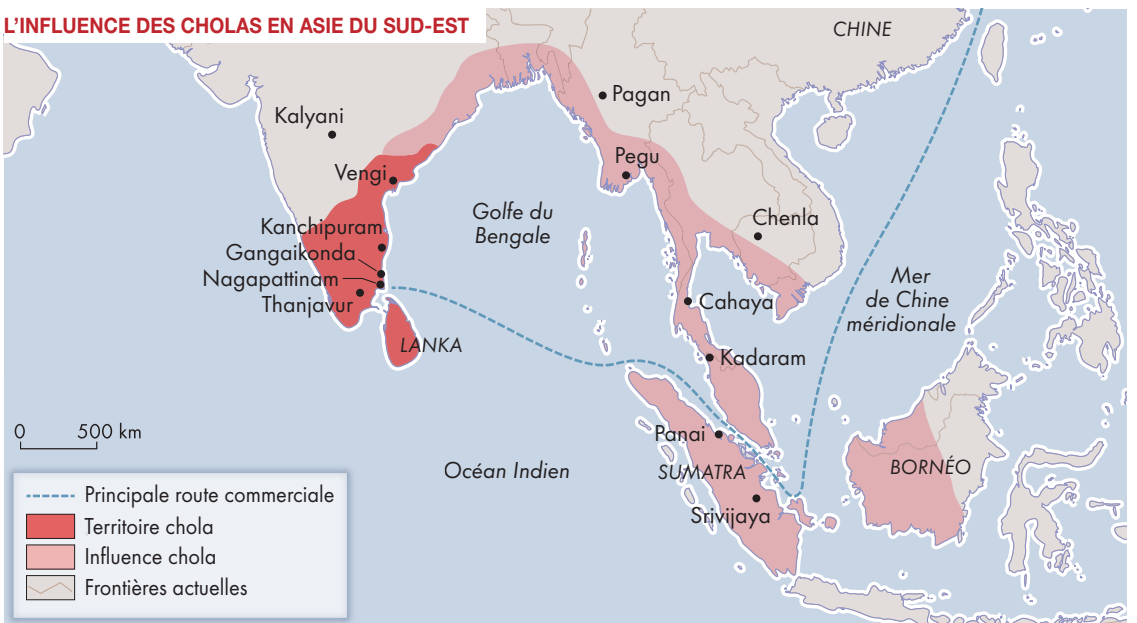
Les royaumes sud-indiens ont aussi été de puissants foyers de rayonnement. L'Inde du Sud n'a été aryanisée – c'est-à-dire structurée par la tradition brahmanique – que tardivement, au début de notre ère. Mais, à partir du VII^e siècle, alors que l'Inde du Nord connaît la fin de son âge classique, les monarchies du Sud affichent un remarquable dynamisme, leurs puissantes communautés marchandes faisant office d'intermédiaires entre les mondes méditerranéen et chinois. Les Chola (XI^e-XII^e siècle) en particulier, unifient le monde tamoul et bâtissent l'un des plus brillants empires de l'histoire indienne. Ils exportent, grâce à leurs réseaux marchands, les conceptions politiques et religieuses de l'Inde ancienne vers l'Asie du Sud-Est où naissent, dès lors, des royaumes hindouisés, tels Angkor en pays khmer (IX^e-XIV^e siècle).

L'EXPANSION DU BOUDDHISME EN ASIE



Sources : Arundathi Virmani, Mélanie Marie, *Atlas historique de l'Inde*, Autrement, 2012 (à partir de R. de Berval (dir.), *Présences du bouddhisme*, Gallimard, 1987 ; Gunawan Kartapranata, *Buddhist expansion in Asia*, 31 janvier 2014 : http://en.wikipedia.org/.../Buddhist_Expansion.svg

L'INFLUENCE DES CHOLAS EN ASIE DU SUD-EST



Le fonctionnement du fédéralisme indien

« Unité dans la diversité » : en vertu de ce principe, la Constitution indienne opte pour un cadre fédéral, mais tout en maintenant un pouvoir central fort. Le choix du fédéralisme est affirmé dans son article premier, qui définit l'Inde comme une « Union d'États ».

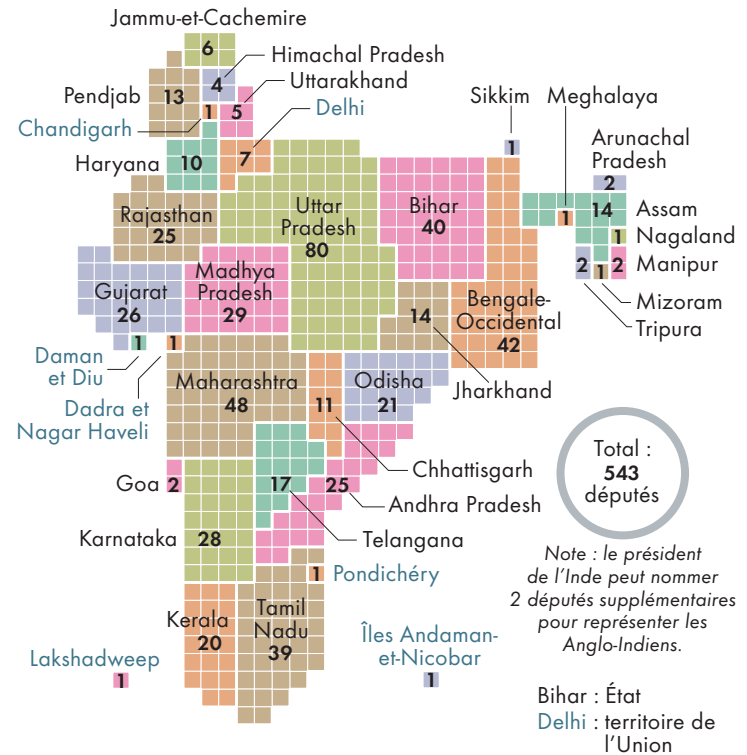
L'équilibre des pouvoirs aux niveaux fédéral et des États

Promulguée le 26 janvier 1950, la Constitution dote l'Union indienne d'un système bicaméral d'inspiration britannique. La Lok Sabha (Assemblée du Peuple), dont les 543 membres sont élus au suffrage universel direct, y joue un rôle prépondérant. Elle est renouvelée tous les cinq ans lors des élections générales (législatives), un moment capital dans la vie politique indienne. Les 245 membres de la Rajya Sabha (Assemblée des États) sont, eux, désignés pour la plupart au suffrage indirect. Le pouvoir exécutif est confié au Premier ministre, issu du parti ou de la coalition de partis majoritaires à la Lok Sabha. C'est lui et son cabinet qui sont responsables devant la Lok Sabha et qui détiennent le pouvoir décisionnel, et non le président de la République, aux fonctions surtout protocolaires.

Parmi les grands contre-pouvoirs figurent l'appareil judiciaire – avec à sa tête une puissante Cour suprême calquée sur le modèle américain – et divers organismes indépendants de rang constitutionnel, tels le Comptroller Auditor General (l'équivalent de la Cour des comptes) ou la Commission électorale, chargée de la bonne tenue des scrutins. Le prolifique monde des médias bénéficie en général d'une bonne liberté d'expression. Ses enquêtes révèlent souvent au grand jour les abus de pouvoir et les malversations au sommet de l'État.

Chaque État de l'Union indienne reproduit, à son échelle, le modèle d'équilibre des pouvoirs en vigueur au niveau fédéral. Chacun a une Vidhan

NOMBRE DE SIÈGES PAR ÉTAT À LA LOK SABHA



Source : Parliament of India, Lok Sabha : <http://loksabha.nic.in/>

Sabha (assemblée législative) dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans (leur nombre varie d'un État à l'autre). Le parti majoritaire à la Vidhan Sabha désigne le Chief Minister (chef du gouvernement de l'État) à la tête de l'exécutif. Le gouverneur, lui, n'est qu'un représentant du pouvoir central, sans grande prérogative en temps normal. Le pouvoir judiciaire est représenté par les Hautes Cours et par divers tribunaux au niveau local (*Magistrates' courts*).

Une tradition centralisatrice

Tout en instaurant un cadre fédéral, la Constitution répartit les compétences en faveur du pouvoir central, à New Delhi, plutôt que des États. Elle définit trois listes de compétences : une première relevant du pouvoir central et regroupant les fonctions régaliennes (défense, diplomatie, communications, monnaie), une seconde pour les États (police, éducation, santé, agriculture, industrie) et enfin une troisième dite conjointe (affaires sociales, contrôle des prix), mais sur

LA RÉPARTITION DES POUVOIRS ENTRE LE NIVEAU FÉDÉRAL ET CELUI DES ÉTATS

Organisation des pouvoirs au niveau fédéral

POUVOIR EXÉCUTIF



Président
(chef de l'État)
rôle protocolaire



Premier ministre
(chef du gouvernement)
responsable devant
la Lok Sabha

POUVOIR LÉGISLATIF



Lok Sabha
(chambre basse)

545 députés : 543 membres élus au suffrage universel direct (scrutin majoritaire uninominal à un tour) + 2 membres anglo-indiens désignés par le président. Mandat de 5 ans ; renouvellement lors des *General elections*



Rajya Sabha
(chambre haute)

245 députés : 233 représentants des États élus à la proportionnelle par les *Vidhan sabha* + 12 membres nommés par le président. Mandat de 6 ans ; renouvellement par tiers tous les deux ans

POUVOIR JUDICIAIRE



Cour suprême :
le *Chief Justice of India* (président de la Cour) + 25 juges au maximum

Organisation des pouvoirs au niveau des États

POUVOIR EXÉCUTIF



Gouverneur
représentant de l'État central,
rôle limité hors procédure du
President's rule



Chief Minister
(chef de gouvernement
d'État) responsable devant
la *Vidhan Sabha*

POUVOIR LÉGISLATIF



Vidhan Sabha
(chambre basse)

60 à 500 députés élus au suffrage universel direct (scrutin majoritaire uninominal à un tour). Mandat de 5 ans ; renouvellement lors des *State assembly elections*



**Vidhan Parishad ou
Legislative Council**
(chambre haute)

Existante dans moins
d'une dizaine d'États

POUVOIR JUDICIAIRE



Haute cour

Indira Gandhi, le recours à l'article 356 n'est alors rien d'autre qu'un moyen expéditif de se débarrasser des gouvernements d'États gênants. Ces dysfonctionnements perdurent jusqu'à la fin des années 1980.

Une nouvelle dynamique de rééquilibrage ?

Il faut attendre le début des années 1990 pour voir les États gagner en autonomie. La libéralisation économique lancée sous le gouvernement congressiste de Narasimha Rao, et poursuivie depuis, donne en effet une marge de manœuvre aux gouvernements d'États. Elle les incite même à entrer en concurrence les uns avec les autres pour attirer les investisseurs privés et, à partir de 2000, les autorise à créer leur propre zone franche.

À cela s'ajoute un mouvement politique de fond, marqué par le poids grandissant des partis régionaux sur la scène nationale. Depuis les années 1990, la fragmentation de l'électorat et la pluralisation du système politique obligent les partis nationaux – le BJP comme le Congrès – à former des coalitions pour gouverner au niveau central. Les partis régionaux, qui sont des composantes indispensables à ces coalitions, négocient durement leur appui auprès des partis nationaux et inversent, *de facto*, le rapport de force entre le niveau fédéral et les États. Au travers de ces tractations, leurs intérêts locaux peuvent, au niveau de l'Union, se trouver portés au premier plan.

Cette tendance de fond complique la prise de décision à New Delhi, car même lorsqu'ils participent au gouvernement fédéral, certains partis régionaux se soucient plus de leurs intérêts locaux que des enjeux nationaux. De même, en matière de répartition de compétences, les États ne cèdent plus aussi aisément face à New Delhi que par le passé, provoquant des frictions récurrentes. Dans ce contexte, le Premier ministre Modi s'est fait fort d'améliorer le dialogue avec les États, y compris en leur donnant un peu plus d'autonomie financière. Mais pour le reste, son approche a surtout consisté à intensifier la compétition économique entre les États, tout en entretenant des rapports tendus avec les *Chiefs Ministers* de l'opposition.

laquelle le pouvoir central garde en fait l'ascendant. De même le système fiscal favorise-t-il le niveau fédéral. C'est lui, en effet qui récupère l'essentiel des recettes fiscales et qui les redistribue ensuite vers les États, qui sont ainsi tenus dans une relation de dépendance financière. Enfin, le pouvoir central dispose d'une remarquable capacité de quadrillage du territoire, grâce à l'Indian Administrative Service, hérité de l'Indian Civil Service du temps des Indes britanniques. Par leurs pratiques, les dirigeants indiens

ont encore accentué ce biais centralisateur. Si les relations entre le pouvoir central et les États sont plutôt harmonieuses à l'époque de Nehru, elles se détériorent fortement sous Indira Gandhi (1966-1977 ; 1980-1984). En l'occurrence, cette dernière abuse de la *president's rule*, une procédure spéciale prévue par l'article 356 de la Constitution, qui permet au Premier ministre – via le président – de suspendre le gouvernement d'un État en cas de troubles graves et d'en confier la gestion au gouverneur. Pour

Une insertion à la mondialisation par les échanges commerciaux

L'Inde s'est fortement intégrée au marché mondial depuis les années 1990, mais cela ne va pas sans poser des défis. Le volet manufacturier de ses exportations reste fragile et sa balance commerciale très déficitaire. C'est le cas notamment avec la Chine, qui est devenue son premier partenaire commercial. L'Inde maintient par ailleurs une approche assez défensive dans les négociations commerciales multilatérales et renâcle devant tout engagement contraignant.

L'intégration au marché mondial

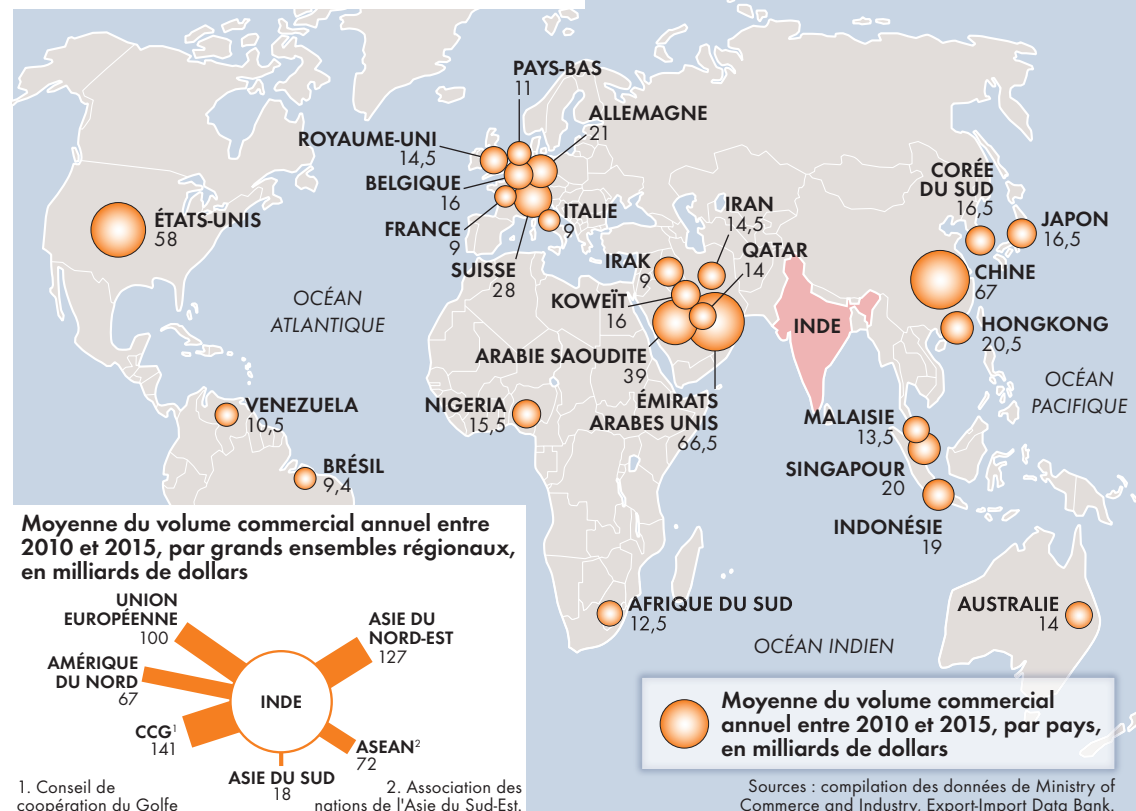
Jusqu'aux années 1980, l'Inde est une économie très protégée et donc très peu intégrée au marché mondial. Les réformes entamées depuis les années 1990 consistent précisément à démanteler le système de licences à l'importation, à réduire les droits de douane et à lever les restrictions quantitatives sur les importations. Comme la plupart des mesures de libéralisation, elles s'effectuent petit à petit, au gré des débats démocratiques. Les réformes

visent aussi à stimuler les exportations. Pour ce faire, l'État met en place, à partir de l'an 2000, une politique favorable aux zones économiques spéciales. Celles-ci accueillent surtout des industries indiennes tournées vers l'exportation de biens et de services. Plus de 200 sont en opération, qui assurent 26 % des exportations en 2013-2014.

L'intégration de l'Inde au marché mondial s'est nettement accélérée depuis les années 1990. Le ratio moyen du commerce international dans son

économie, qui plafonnait à 14 % dans les années 1980, s'élève à 23 % dans les années 1990 et atteint 43 % dans les années 2000. La crise de 2008 n'a d'ailleurs pas ralenti ce processus d'intégration. En terme géographique, l'Inde commerce de façon assez équilibrée avec les principales régions de l'économie mondiale. Ses échanges étant, en partie, structurés par ses importations d'énergie fossile, les pays du golfe Persique constituent des partenaires commerciaux importants. Les

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'INDE



économies développées de l'Union européenne et des États-Unis sont, elles, ses premiers marchés à l'exportation. Mais, de façon générale, l'Inde tend à se tourner vers l'Asie orientale, en raison notamment de la croissance de ses échanges avec la Chine, qui est devenue son premier partenaire commercial. Ses voisins immédiats, en Asie du Sud, restent en revanche structurellement marginaux dans son commerce extérieur. Par ailleurs, le poids de l'Inde dans le commerce mondial est encore modeste, à 2 %.

Le déficit commercial

Les exportations indiennes présentent une structure particulière, comparées à celles des autres pays asiatiques. Elles sont, en effet, tirées par les services, bien plus que par les marchandises. Ceux-ci représentent en moyenne 20 % de l'ensemble des exportations des années 1990 et environ 30 % de celles des années 2000. Dans cette catégorie large de services, ce sont plus précisément ceux relevant des technologies de l'information qui prédominent (ils représentent presque la moitié des exportations de services).

Les exportations de biens, elles, reposent encore en grande partie sur les ressources naturelles (minéraux, gemmes et joaillerie), même si, durant les années 2000, elles enregistrent un début de diversification technologique, avec la progression des produits de moyenne, voire de haute technologie, relevant surtout des secteurs pharmaceutiques, de l'ingénierie et des pièces automobiles. En revanche, les exportations de marchandises, notamment celles issues d'activités manufacturières intensives en main-d'œuvre peu qualifiée, sont à la traîne, à l'exception de la filière textile. L'Inde est donc loin du modèle chinois, reposant sur l'exportation de produits manufacturés. De même, elle est encore peu intégrée aux réseaux de production intra-industriels (notamment dans le secteur électronique) qui structurent l'espace économique est-asiatique. Cette faiblesse de l'industrie manufacturière a des répercussions sur le commerce extérieur. Ainsi, durant les années 2000, l'Inde importe beaucoup plus de biens – notamment de biens manufacturés – qu'elle n'en exporte.

Son déficit commercial record, avec la Chine, est à ce titre emblématique car il est dû à ses importations massives de produits manufacturés à bas coût (l'Inde, en retour, exporte surtout du minerai de fer). Si l'on ajoute à cela la dépendance aux importations d'énergie fossile, on comprend le caractère structurellement déficitaire de sa balance commerciale (à 138 milliards de dollars en 2014-15). C'est justement pour dynamiser l'industrie manufacturière que le Premier ministre Modi a lancé, en 2014, sa grande campagne « Make in India ». Le gouvernement a, en l'occurrence, identifié 25 industries dont l'automobile, le textile, les secteurs chimiques et pharmaceutiques, censées devenir les fers de lance des exportations indiennes. L'objectif n'est pas seulement de renforcer les exportations et d'attirer les investisseurs étrangers, mais surtout de créer des emplois pour les millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

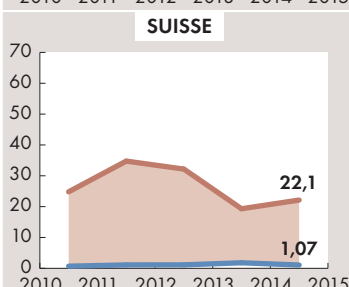
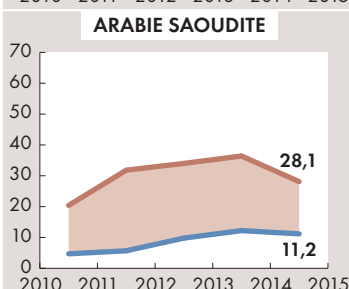
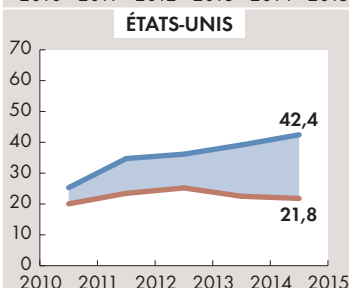
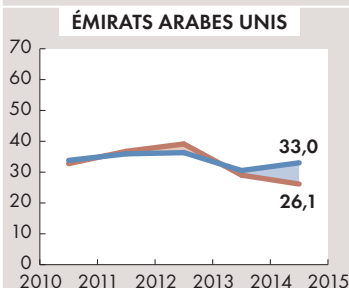
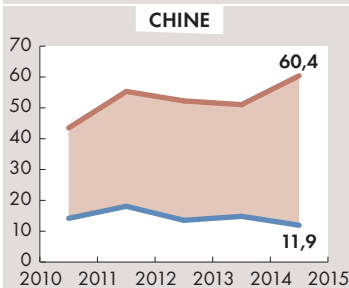
Approches indiennes des négociations de libre-échange

L'Inde, qui a ouvert son marché au travers de mesures unilatérales, reste prudente dès qu'elle doit prendre des engagements contraignants, dans le cadre de négociations commerciales multilatérales. Même si elle est membre de l'OMC depuis sa formation, en 1995, elle n'hésite pas à bloquer la conclusion d'accords pour protéger ses intérêts, notamment agricoles. L'Inde a aussi négocié divers accords de libre-échange avec des pays d'Asie orientale et d'Asie du Sud. Mais ces accords sont assez « légers » au plan commercial et relèvent plus de considérations géopolitiques que commerciales. L'Inde a aussi entamé des négociations de libre-échange avec l'UE, mais qui s'embourbent, l'accord visé impliquant pour elle des objectifs trop ambitieux et contraignants. Elle est également sur la défensive dans le cadre des négociations RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership) qui impliquent l'ASEAN, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, car elle veut continuer à protéger ses secteurs agricole, laitier et automobile, tout en exigeant de ses partenaires qu'ils donnent un meilleur accès à son personnel qualifié.

LES 5 PREMIERS PARTENAIRES

Montant des échanges commerciaux entre l'Inde et ses partenaires, en milliards de dollars

— Importations (orange) — Exportations (bleu)
 □ Déficit (orange) □ Excédent (bleu)



Compilation des données de Ministry of Commerce and Industry, Export-Import Data Bank.

Les défis environnementaux

Le territoire indien couvre 2,4 % de la surface du globe, tout en abritant 18 % de l'humanité et 15 % du cheptel mondial. C'est dire si la pression sur les ressources naturelles peut y être grande. À cela s'ajoutent le développement industriel, l'urbanisation, l'agriculture intensive et les incidences de la pauvreté, qui peuvent constituer autant d'atteintes à l'environnement.

De multiples facteurs de pollution

Les problèmes environnementaux sont nombreux en Inde : diminution de la biodiversité, déforestation, accumulation de déchets toxiques, pollution de l'air, surexploitation de l'eau, dégradation des sols, pour ne citer qu'eux. Parmi ces multiples problèmes, c'est la pollution de l'air à New Delhi qui a le plus retenu l'attention des médias internationaux. Dans un rapport de 2014, l'Organisation mondiale de la santé a en effet montré que la capitale indienne avait les taux les plus élevés au monde de pollution aux particules fines. Elle classait de surcroît 12 grandes agglomérations du nord de l'Inde parmi les 20 villes les plus polluées au monde. L'augmentation de la circulation automobile, l'omniprésence de centrales à charbon et l'utilisation de la biomasse par les foyers pauvres sont à l'origine de cette pollution très nocive pour la santé humaine.

L'agriculture porte aussi sa part de responsabilité. En l'occurrence, l'utilisation abusive des engrais azotés – l'urée notamment – accélère la dégradation de la qualité nutritive des sols, tandis que la sur-irrigation sans drainage entraîne leur salinisation. De même, la multiplication des forages de puits, à la base de la révolution verte, a-t-elle fini par provoquer une diminution des nappes phréatiques. Les répercussions sont pires encore lorsque ces forages sont individuels, car rien ne vient limiter la surconsommation et le gaspillage. La situation est désormais critique dans le Nord-Ouest, au Pendjab, au Rajasthan, en Haryana et à Delhi, où la surexploitation des

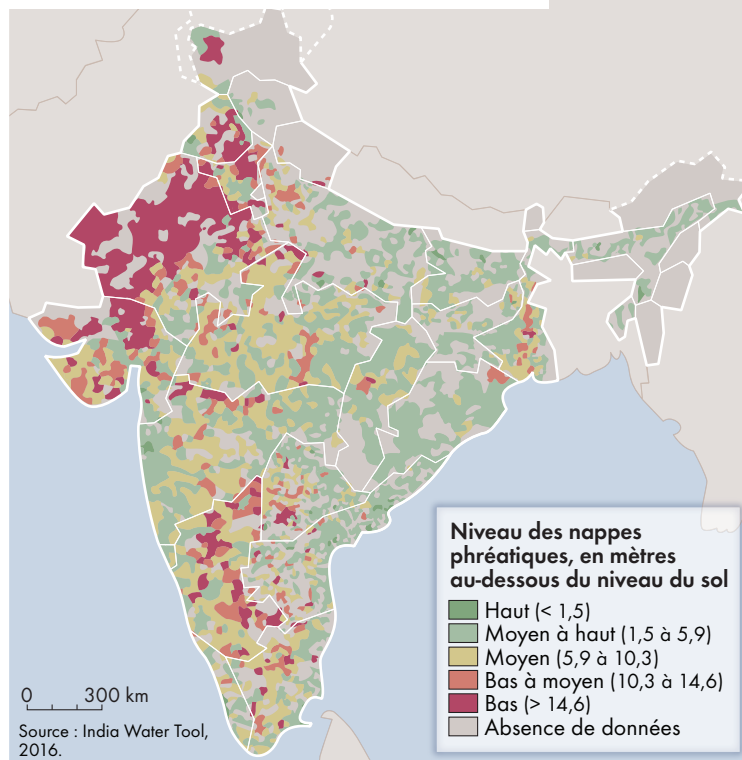
nappes conduit à un épuisement des aquifères.

Quant aux eaux de surface, elles subissent une pollution tout à la fois d'origine domestique (émanant des grandes villes), industrielle (tannerie, distillerie, industries agroalimentaires et chimiques) et agricole (engrais et pesticides). Le cas du Gange est à cet égard emblématique. Un grand programme de nettoyage de ce fleuve a été lancé en 1985, qui a tenté trois décennies durant de doter les municipalités riveraines d'installations

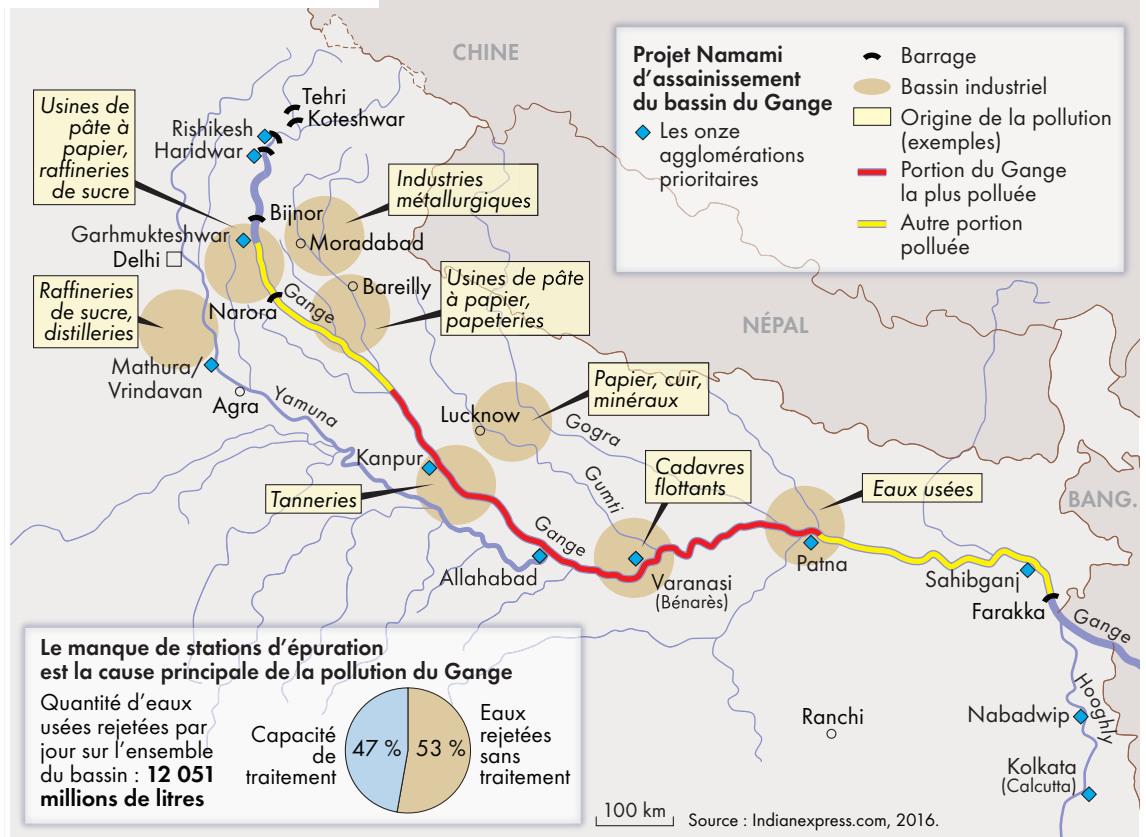
d'assainissement. Mais faute d'expertise dans la gestion de ces infrastructures, le programme n'a jamais donné les résultats escomptés. Il reste désormais à voir si la nouvelle campagne de nettoyage lancée par le Premier ministre Modi permettra de changer la donne.

Plus généralement, la gestion des réserves d'eau douce constitue un enjeu critique. Une bonne partie de la population indienne vit déjà en situation de stress hydrique selon la définition des Nations unies, c'est-à-dire

LA DIMINUTION DU NIVEAU DES NAPPES PHRÉATIQUES



LA POLLUTION DES EAUX DU GANGE



avec moins de 1 700 mètres cubes d'eau par an par personne. L'accès à l'eau génère par ailleurs des conflits entre États, comme dans le cas du fleuve Kaveri, que le Karnataka et le Tamil Nadu se disputent âprement. Dans cette dispute, le Karnataka réclame un meilleur partage des eaux, tandis que le Tamil Nadu défend le statu quo. L'opposition entre les deux États est à l'origine d'un vrai feuilleton judiciaire qui dure depuis les années 1980.

L'État indien et la régulation environnementale

Face à ces divers défis, l'État a mis en place une régulation environnementale qui laisse encore à désirer. Les premières mesures de protection de l'environnement sont apparues dans les années 1970 et se sont prolongées avec la création d'un ministère de l'Environnement et des Forêts en 1985 et le passage d'une loi sur la protection

environnementale (Environmental Protection Act – EPA) en 1986. Mais dans le contexte de libéralisation économique qui prévaut depuis les années 1990, les lois et réglementations environnementales peinent à contenir les appétits des grands industriels et restent lettre morte dès lors que ceux-ci bénéficient de connivences dans les cercles politiques et bureaucratiques. De plus, la répartition des compétences entre diverses juridictions, au niveau central, des États et de diverses commissions de contrôle de la pollution, tend à créer la confusion. Pour compenser ou défier l'inefficacité de l'État, la société civile et le monde des ONG se mobilisent. L'EPA permet en effet aux citoyens de porter plainte contre des industries polluantes.

Quant à l'enjeu global du changement climatique, l'Inde en a pris acte assez tardivement et en adoptant une posture plutôt défensive dans le cadre du protocole de Kyoto. Elle est

néanmoins devenue le troisième émetteur mondial de CO₂ (2,6 milliards de tonnes en 2014), son utilisation massive de charbon jouant là encore un rôle déterminant, même si, rapportées à sa population, ses émissions se chiffrent à seulement 2 tonnes par habitant. Invoquant la responsabilité historique des pays développés dans le dérèglement climatique, l'Inde exige qu'ils financent ses mesures d'adaptation (ainsi que celles des autres pays en développement). Pour la conférence de Paris sur le changement climatique (COP21), fin 2015, elle s'est engagée à baisser de 35 % l'intensité carbone de son PIB d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2005). Elle s'est aussi positionnée pour fortement promouvoir les énergies renouvelables, prévoyant de multiplier par trente sa production d'énergie solaire, avec une capacité de 100 GW d'ici 2022. L'objectif apparaît néanmoins ambitieux.

L'immigration en Inde : enjeux géopolitiques

Si l'Inde est à l'origine d'une importante diaspora, qui s'est implantée dans le monde entier, elle fait figure, en Asie du Sud, de terre d'immigration. Elle abrite de nombreux réfugiés et attire des millions de Népalais et de Bangladais en quête d'un avenir meilleur. De tels flux de population ne sont pas, cependant, sans implication politique.

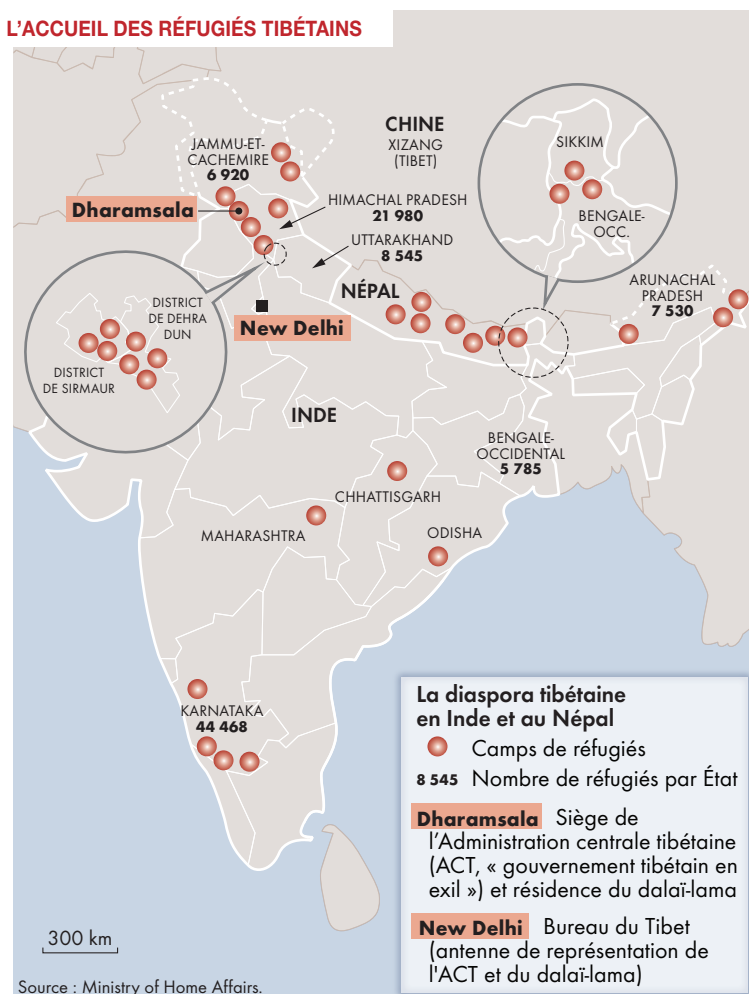
L'accueil de réfugiés

Les flux de populations immigrées marquent l'histoire de l'Inde dès l'indépendance. Le drame de la Partition provoque en effet l'arrivée de millions de réfugiés venus des deux Pakistan. En 1959, ce sont les Tibétains qui fuient par dizaine de milliers avec le dalaï-lama.

Dans les années 1980, la guerre civile au Sri Lanka provoque l'exode de Tamouls vers le Tamil Nadu, tandis que des milliers de Birmans d'ethnie Chin cherchent refuge chez leurs proches cousins du Mizoram. N'ayant pas ratifié la Convention de Genève de 1951, l'Inde ne reconnaît pas le statut de réfugié. Elle

respecte néanmoins le principe de non-refoulement et a beaucoup soutenu les Tibétains et les Tamouls, allouant divers sites d'implantation aux premiers (en plus d'autoriser l'installation du gouvernement en exil à Dharamsala) et créant des camps pour les seconds avec l'aide du Haut Commissariat aux Réfugiés.

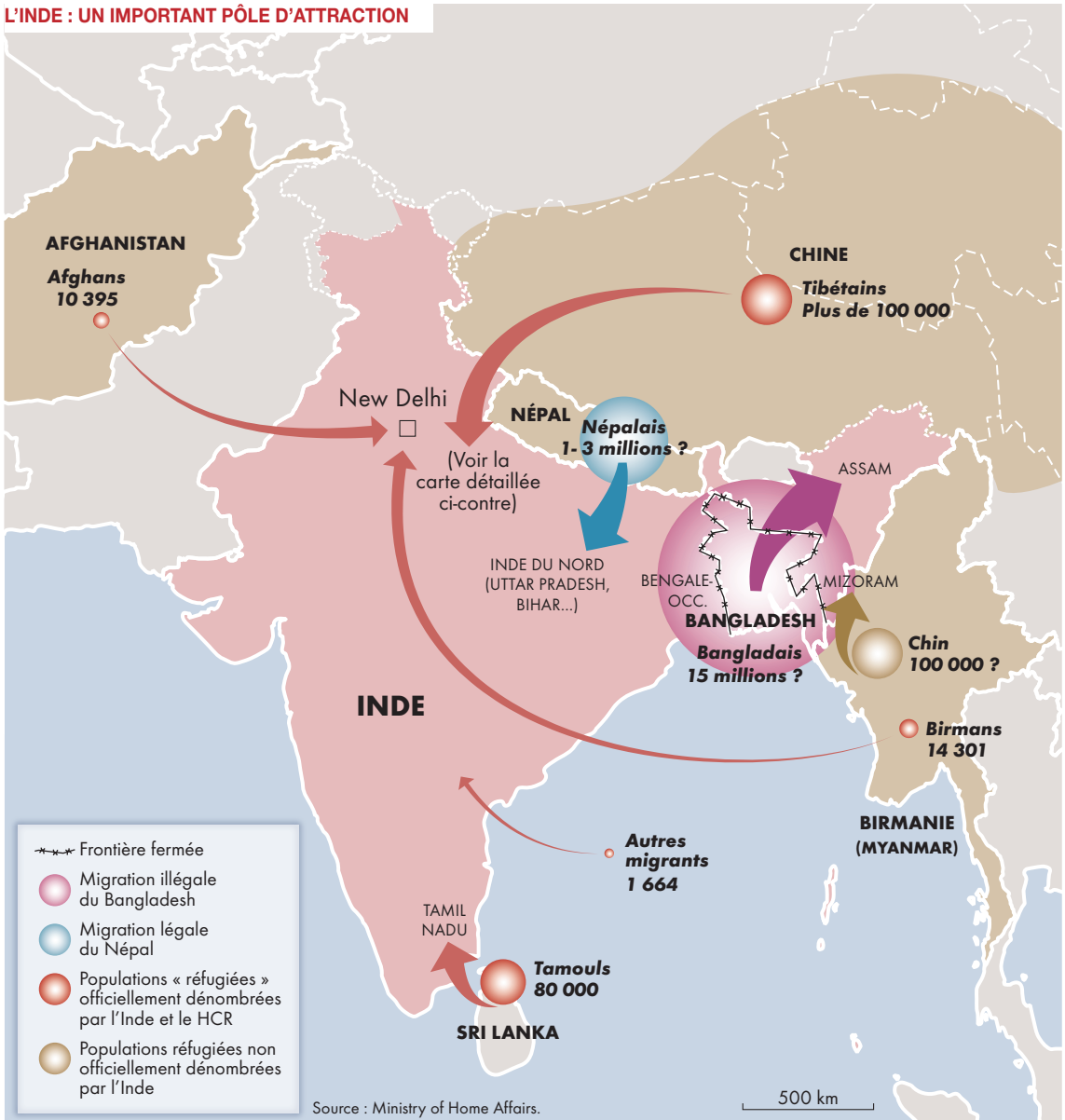
L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS TIBÉTAINS



La libre circulation des personnes entre l'Inde et le Népal

En vertu du traité de paix et d'amitié de 1950, l'Inde et le Népal accordent à leurs ressortissants respectifs le bénéfice du traitement national en matière d'accès à l'emploi, de régime de propriété et d'activité commerciale. Concrètement, cet arrangement permet aux paysans paupérisés du Népal de venir travailler en Inde. Ils y occupent les emplois les plus mal payés : agents de sécurité privés, domestiques, coolies dans les mines, les plantations de thé et les fermes laitières. Les plus infortunés – dont beaucoup de femmes et d'enfants – se trouvent, eux, pris dans des réseaux de prostitution. Les mauvais traitements auxquels les migrants népalais sont soumis, notamment lors du passage de la frontière, contribuent à ternir l'image de l'Inde au Népal. Pour New Delhi, le régime de frontière ouverte suscite des préoccupations d'ordre sécuritaire, la crainte étant que les réseaux terroristes islamistes et les services de renseignements pakistanais ne s'infiltrent en Inde depuis le Népal.

L'INDE : UN IMPORTANT PÔLE D'ATTRACTION



L'immigration illégale bangladaise

La frontière de 4 096 km qui sépare l'Inde du Bangladesh traverse des régions très densément peuplées et s'avère des plus poreuses. Le commerce de contrebande y est intense, de même que les flux d'immigration clandestine vers l'Inde. Ces flux ont été quasi continus depuis 1947. Jusqu'aux années 1960, ils concernaient des minorités hindoues persécutées qui, une fois la frontière passée, recevaient la nationalité indienne. Pendant la guerre de libération du Bangladesh

(1971), jusqu'à 10 millions de personnes ont fui vers l'Inde (20 % d'entre elles seraient restées sur place). Par la suite, ce sont les Bangladais musulmans qui ont continué de franchir la frontière.

Même si ces afflux de migrants créaient des tensions, notamment en Assam et au Bengale-Occidental, les dirigeants locaux les ont longtemps couverts, utilisant ces nouveaux arrivés pour gonfler leur base électorale. Mais à partir des années 1980, le BJP s'est saisi de la question pour propager l'idée d'une « invasion démographique »

massive et insidieuse mettant en danger la sécurité nationale. La question migratoire a ainsi provoqué des frictions bilatérales, Dacca refusant de reconnaître son existence et d'accepter les Bangladais refoulés. Les zones frontalières sont, elles, devenues des lieux de grande violence. Entre 2000 et 2010, plus d'un millier de migrants ont péri sous les feux des garde-frontières indiens d'après Human Rights Watch. L'édification par l'Inde d'une barrière le long de la frontière n'a guère réussi à limiter les flux d'immigration et de contrebande.